

# Le plan d'eau du Soleil Levant à partir de Clavé



Randonnée n°3242692

Une randonnée proposée par pgetrochon

Agréable randonnée autour du plan d'eau du Soleil Levant à l'arrière du pont digue de Clavé. Le circuit longe successivement les deux rives par des chemins par moment escarpés offrant de jolis paysages et de belles vues sur le Lac de la Touche Poupard. Le parcours permet de découvrir une table d'interprétation du paysage, l'église Notre-Dame de Clavé, la fontaine du Gros Chêne, d'anciens hameaux, le jardin clavéen.

<b>Durée :</b>	2h00	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	6.57km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	55m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	58m		
<b>Point haut :</b>	168m	<b>Commune :</b>	Clavé (79420)
<b>Point bas :</b>	129m		

## Description

**(D/A)** Longer l'église vers l'Ouest. Traverser la route dite Chemin du Bas Bourg au début du virage pour prendre en face un chemin qui va vers le Sud-Ouest. Celui-ci se dirige vers une "table d'interprétation du paysage" avec un point de vue sur le plan d'eau de la Touche-Poupard et le coteau en face, et descend vers le lac.

Hors circuit, à une centaine de mètres dans le prolongement du chemin, voir la fontaine du Gros Chêne (source), en contrebas. Le chemin tourne à droite, pénètre dans un sous-bois avec une mare et longe la rive du lac. Aller jusqu'au croisement avec un chemin sur la gauche.

**(1)** Continuer dans le chemin de gauche qui suit en surplomb la rive du lac et finit par déboucher sur la route du Soleil Levant (route D329). La suivre **prudemment** vers la gauche pour rejoindre un carrefour avec la route D142 sur la droite avant le pont digue qui traverse le Lac de la Touche Poupard et forme le "Plan d'eau du Soleil Levant".

**(2)** Poursuivre sur la route D329 et traverser le lac pour aller jusqu'au croisement avec un chemin sur la gauche. Prendre en face, sur la droite de la route un chemin à travers la prairie au niveau d'une petite zone de stationnement pour deux ou trois voitures ou halte randonneurs avec des tables de pique-nique. Le chemin ne tarde pas à rejoindre une petite route qui dessert les lieux-dits de la Morlière et de la Malardière. Prendre à droite pour suivre la rive du lac et aller jusqu'au virage à angle droit vers la gauche. Il est possible d'emprunter sur la droite un bout de chemin qui longe un temps la petite route.

**(3)** Dans le virage, continuer en face dans le chemin qui longe le bord du lac. Aller jusqu'à un croisement de chemins en "T". Partir à gauche sur une voûte de noisetiers pour monter au vieux hameau de la Bourgogne.

**(4)** En arrivant à la route qui dessert le hameau, la traverser et emprunter le chemin goudronné en face. Traverser le hameau et redescendre au niveau du lac. Franchir le ruisseau et continuer en direction du lieu-dit la Folie. Peu avant d'y arriver, prendre à gauche et suivre le bord du lac à main droite.

Au moment où le chemin s'écarte du lac, prendre sur la droite le chemin, plus étroit qui longe le plan d'eau. Le circuit suit à présent le GR®364 - GR® de Pays. Un peu plus loin, le sentier escarpé dépasse un châtaigner centenaire. Le Chambon, qui parcourt le lac, alimente des cascades naturelles dans un lit de schistes parsemé de quelques inclusions de quartz laiteux.

**(5)** Au bout du plan d'eau, l'itinéraire franchit le Chambon grâce à une passerelle non loin des ruines d'un moulin à eau, le Moulin des Isles. Au printemps, la végétation luxuriante compte de nombreuses ancolies, des tapis infinis de stellaires et de jacinthes des bois. Longer la rive du plan d'eau jusqu'à un large chemin qui monte sur la gauche.

## Points de passages

**D/A Parking à côté de l' - Église Notre-Dame (Clavé)**

N 46.491378° / O 0.214032° - alt. 168m - km 0

**1 Croisement de chemins**

N 46.49198° / O 0.217808° - alt. 140m - km 0.47

**2 Carrefour route D329 - route D142**

N 46.492423° / O 0.223215° - alt. 131m - km 0.96

**3 Croisement route - chemin**

N 46.494565° / O 0.230672° - alt. 133m - km 1.72

**4 Croisement - Hameau de La Bourgogne**

N 46.496777° / O 0.235028° - alt. 145m - km 2.62

**5 Passerelle sur le - Chambon (rivière)**

N 46.503549° / O 0.234508° - alt. 142m - km 3.68

**6 Croisement de chemins**

N 46.500335° / O 0.232209° - alt. 136m - km 4.11

**7 Croisement après la ferme du Soleil Levant**

N 46.496832° / O 0.23109° - alt. 131m - km 4.65

**D/A Parking à côté de l' - Église Notre-Dame (Clavé)**

N 46.491376° / O 0.21404° - alt. 168m - km 6.56

(6) Prendre ce chemin en montée jusqu'au chemin sur la droite. Là, le parcours quitte le GR®364.

Continuer en virant à droite au début du large chemin dans celui qui revient vers le lac et le longe à main droite. Passer en contrebas de la ferme du Soleil Levant et arriver à une petite route qui vient de la D142.

(7) Poursuivre sur le chemin le long de la rive du lac jusqu'à son débouché sur la route D142.

Partir à droite \_\_prudemment jusqu'au carrefour avec la route D329.

(2) Prendre à gauche sur environ 150 m. Bifurquer dans le chemin à droite qui longe le lac, emprunté à l'aller.

(1) Tourner à gauche dans le chemin et rejoindre par une montée bien marquée la route D329. Virer à droite pour suivre avec prudence la route sur une vingtaine de mètres avant de prendre à droite une petite route qui va dans le bourg en direction du jardin clavéen, qui est un espace de détente avec plantations, abri et fontaine. En arrivant au Chemin du Bas Bourg, l'emprunter en tournant à droite et regagner l'église Notre-Dame (D/A).

## Informations pratiques

Le point de stationnement se situe sur la Place à côté de l'Église Notre-Dame, au Sud de la commune, un peu après le cimetière (de l'autre côté de la route).

Cette randonnée en terrain varié nécessite d'être très bien chaussé.

Ce parcours est balisé du fait qu'il reprend le circuit "Le plan d'eau du Soleil Levant" publié par le Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre. Il est balisé en Jaune. Une partie emprunte une portion du GR®364 - GR® de Pays, balisé en Rouge et Blanc. Malgré tout, il est conseillé de suivre les indications de ce descriptif et de la carte en y alliant une lecture des paysages traversés. Les indications de distance depuis le point de départ, voire les coordonnées GPS des points de passage (départ inclus) peuvent également faciliter le repérage du randonneur.

Randonnée réalisée par l'auteur le 24 et le 28 juillet 2020.

## A proximité

### Clavé

La commune de Clavé fait partie de la Communauté de communes "du Pays Sud Gâtine".

Les 329 habitants du village de Clavé vivent sur une superficie totale de 20 km<sup>2</sup> avec une densité de 16 habitants par km<sup>2</sup> et une moyenne d'altitude de 169 m.

### L'Église Notre-Dame

L'église de Clavé se situe en haut du village, dominant le vallon du lac artificiel de la Touche-Poupard.

Dédiée à Notre-Dame, l'église a, comme Saint-Georges-de-Noisné, été confirmée par le pape Pascal II comme relevant de l'abbaye de Saint-Maixent en 1110. Par la suite elle relèvera de l'évêque de Poitiers.

Vu de l'extérieur l'ensemble de l'édifice présente un contraste entre, d'une part, l'ensemble élevé, à corniches supportées par des modillons, constitué du chevet en hémicycle qui prolonge la travée du chœur surmontée du petit clocher, et, d'autre part, la nef plus basse, sans corniche. L'abside et le clocher ont été classés "Monument historique" le 9 janvier 1932.

L'abside romane en hémicycle est épaulée au dehors par des contreforts-colonnes qui séparent les trois baies et les arcades aveugles. Les unes et les autres, ont des arcs en plein cintre supportés par des colonnettes. Le petit clocher roman, au-dessus du chœur, est fait d'une courte tour hexagonale dont chaque face est percée d'une baie étroite, presque aussi haute que la tour et dont l'arc est en plein cintre. Sa courte flèche est aussi hexagonale. La porte d'entrée, au sud, abritée par un balet, est romane. Son arc, fait de claveaux, repose sur deux colonnes terminées par des chapiteaux à motifs végétaux, et se termine par une moulure concentrique dont la partie basse, à gauche (restaurée ?), est finement décorée de motifs géométriques.

Source et pour en savoir davantage : *site internet*

### Le site de le Touche Poupard

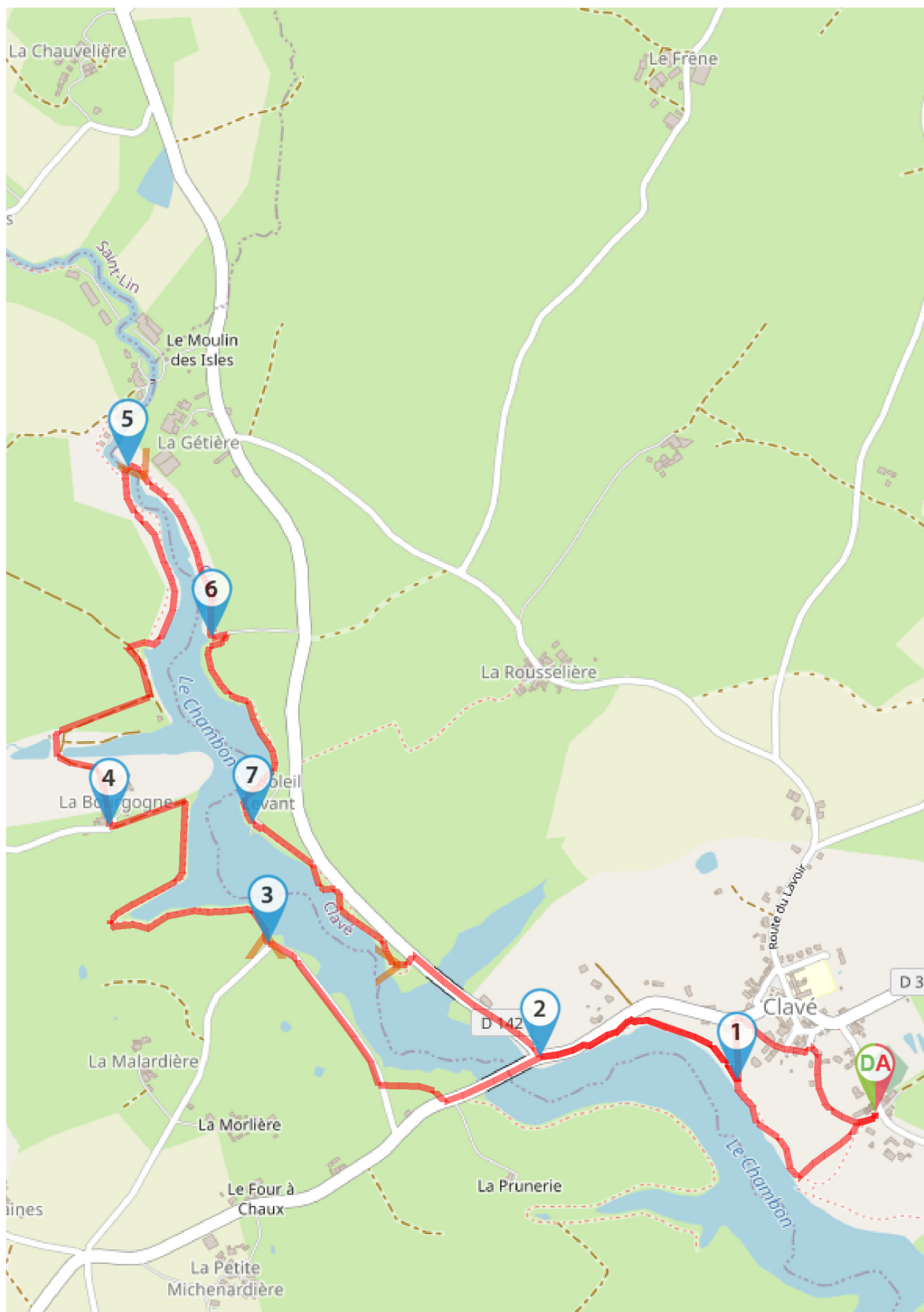
La vallée du Chambon, boisée, étroite et sinueuse, coupe la crête sud de la Gâtine au niveau de la commune de Clavé. Elle forme un relief en creux avec un dénivelé allant jusqu'à 70 m par endroit.

Le barrage, mis en eau en 1995, réalise une retenue de 143 ha - 7,5 km de long - à la cote maximum de 130 m en début de saison sèche et à son niveau le plus bas en automne. La retenue permet d'alimenter de nombreuses communes en eau potable et d'assurer des besoins économiques et d'irrigation ainsi que le soutien d'étiage de la Sèvre Niortaise par le Chambon

"Source : fiche rando circuit "Le plan d'eau du Soleil Levant" publié par le Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre".

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-plan-d-eau-du-soleil-levant-a-partir/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 500m

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

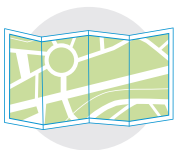
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



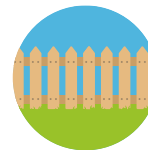
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



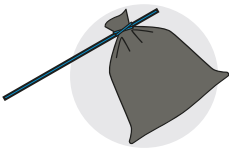
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**